

Lutte contre les nuisances sonores liées à l'activité de l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle : Les 15 maires de Val Parisis Agglo proposent des pistes d'amélioration des procédures

La communauté d'agglomération Val Parisis représente 15 communes et 300 000 habitants. Bien que située administrativement en dehors des zones définies dans le cadre du plan de gêne sonore de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle, sa population subit de manière constante et répétée les nuisances liées à l'activité aérienne.



L'agglomération et les villes n'ont cessé, depuis plusieurs années, d'alerter les autorités nationales sur ces dangers et de soutenir les nombreuses propositions faites par les collectivités territoriales et les associations d'usagers pour améliorer la situation.

Un travail a été mené en 2022, en lien avec les associations concernées et des experts, pour proposer des solutions visant à diminuer les nuisances vécues par les habitants de Val Parisis du fait du trafic Paris - Charles-de-Gaulle.

Un courrier signé des 15 maires de la communauté d'agglomération a ainsi été envoyé au ministre des Transports le mois dernier, accompagné des mesures pour réduire le bruit et la pollution chimique liés au transport aérien autour de l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle :

- Proposition 1 : le recours accru à des approches face à l'ouest
- Proposition 2 : l'usage en journée de la procédure Z, une trajectoire qui implique une altération de cap vers le nord pour éviter les zones habitées qui sont droit devant
- Proposition 3 : une meilleure adéquation entre la piste assignée et la direction du départ
- Proposition 4 : l'adaptation des trajectoires d'approche au trafic
- Proposition 5 : rendre obligatoire le kit de rétrofit pour les Airbus A320 pour transformer les avions existants en modèles à hydrogène

Désormais les 15 maires de la communauté d'agglomération appellent le ministre des Transports à s'appuyer sur les réalités vécues par les populations et sur les exemples concrets venus de l'étranger, afin de trouver un juste équilibre entre les intérêts des exploitants et la santé des populations.

Documents

[Propositions contre les nuisances sonores aériennes](#)

[Courrier au ministre des transports](#)

